

Y a-t-il un risque d'inhalation de poussières fines?

Le rapport d'expertise de l'IBR N° 3013-621 certifie que le taux de poussières fines ainsi que la géométrie des fibres observées ne permettent aucune intrusion dans les poumons lors de la manutention des produits ou de leur destruction.

Les résultats des tests sont les suivants :

La poussière fine est divisée en deux fractions selon sa taille de grain :

PM 10 (diamètre aérodynamique $< 10 \mu\text{m}$), dite « Fraction grossière »

PM 2,5 (diamètre aérodynamique $< 2,5 \mu\text{m}$), dite « Fraction fine »

La fraction PM 2,5 représente une partie de la fraction PM 10.

Réalisation du contrôle : La détermination de la teneur en poussière fine se déroule selon les normes suivantes :

- DIN 53808-1 : Détermination de la longueur des fibres en mesurant chaque fibre individuelle
- DIN EN ISO 1973 : Finesse
- DIN 53811 : Mesure du diamètre des fibres en microprojection de la vue longitudinale
- DIN 53803-2 : Échantillonnage - Réalisation pratique
- DIN EN ISO 12341 : Qualité de l'air - Détermination de la fraction PM 10
- Directive VDI 3866 (Association des ingénieurs allemands) : Recherche d'amiante dans les produits techniques

La détermination des fibres et des poussières fines comporte toujours la détermination de la longueur des fibres et de leur diamètre, ainsi que l'évaluation statistique du conglomérat de poussière trouvé. Le choix des appareils de mesure dépend du débit volumique : par exemple, LVS (Low Volume Sampler), HVS (High Volume Sampler), entre autres.

La longueur moyenne des fibres est de $417 \mu\text{m}$.

Le diamètre moyen des fibres est de $36,3 \mu\text{m}$.

Conclusion : Il n'y a pas lieu de s'attendre à une pollution par les poussières fines lors de l'utilisation du produit contrôlé. Les traces de poussières comme celles de poussières fines n'ont montré aucune forme fibreuse, nécessaire pour être susceptible de pénétrer dans les alvéoles.

Lors de la découpe et des travaux avec des panneaux STEICO, les protections individuelles contre les poussières de bois sont à prévoir. Le port d'un masque à poussières, de gants et de lunettes de sécurité est donc recommandé.

Par mesure d'hygiène, il est conseillé de se laver les mains avant et après les travaux.

